

FFESSM / Jean AZEMARD
24 quai de rive neuve
13007 MARSEILLE
jean.azemard13@wanadoo.fr 06 86 56 98 49

Marseille le 11 février 2008

Monsieur le président,

Vous trouverez en pièce jointe la lettre du président de la fédération.

L'organisation du championnat de France 2008 est confiée au Comité de Provence, qui à accepté cette mission.

Pour différentes raisons la semaine du 9 au 15 juin à été choisie.

Le président du comité, René CAVALLO et le président de la commission régionale Tony RAIBALDI ont pris rendez vous avec l'administrateur pour décider des zones.

(sont envisagées, Planier et la Cote Bleue).

Dés que les autorisations seront acquises je vous en ferai part, ainsi que les adresses des lieux où vous pourrez vous loger.

Esperant que cette fois ci ce soit la définitive, recevez mes cordiales salutations sportives.

Le secrétaire administratif de la commission.

J. Azémard



Je vous serai reconnaissant de m'informer au plus tôt votre participation ou désistement à ce championnat.

Exemplaire destiné aux comités

ANNÉES 7 Juin Mai

Répartition de la participation des comités aux championnats de France 2008

Comités	INDIVIDUEL							PAR ÉQUIPE							Kms	Péages
	Quotas de base	Résultat 2007		2008	Bateaux + pilote	Capitaines		Quotas de base	Résultat 2007		2008	Bateaux pilote	Capitaines			
		Titre	1 à 10						Titre	1 à 10						
Atlantique Sud	2			2	1	1		2			2	1	1	1414	90	
Bretagne Pays de Loire	3	1	1	5	1	1		4	4		8	1	1	2100	135	
											0	1	1	2100	135	
Corse	3			*							0					
Côte d'Azur	3			3	1	1		4	1		5	1	1	375	30	
Est	1			*							0					
Centre	1			*							0					
Guadeloupe	1			*							0		1			
Ile de France	3			3	1	1		4	1	1	6	1	1	1600	135	
												1	1	1600	135	
Pyrénées Méditerranée	4			4	1	1		4			4	1	1	350	20	
Martinique	1			*	*	*		*				*	*			
Nord Pas de Calais	2			*	1	1		1			1	*				
Normandie	2			*	1	1		3			3	1	1	2270	130	
Nouvelle Calédonie	2			2							0					
Provence	5		7	12	2	2		5		3	8	1	1	70	10	
												1	1	70	10	
Réunion	2		2	4	*			1	1		2		1			
Rhône Alpes Bourgogne Auvergne	1			*				1			1					
Comité organisateur				0							0	2		140	20	
	36		10	35	9	9		29		10	40	12	12	12089	850	

Veuillez trouver ci-dessus

Le nombre de compétiteurs par comité

Le nombre de bateaux, à mettre à la disposition de l'organisation, avec un pilote

RÈGLE: Il sera mis à disposition de l'organisation 1 bateau de 2 à 5 individuels et/ou 5 équipes, 1 second de 6 à 10

Remboursement par véhicule tractant un bateau de sécurité (Forfait comprenant carburant véhicule, remorque, péages, carburant par bateau pour 3 journées

La Bretagne, comité organisateur fournira 3 bateaux supplémentaires.

LES SOMMES MENTIONNEES DANS LA DERNIERE COLONNE SONT SOUMISES AU TRESORIER FEDERAL, DONC SUCEPTIBLES DE VARIATIONS.

Les justificatifs des péages seront réclamés

<i>Ferfait</i>
<i>carburant</i> + péages + essence
514,20
765,00
765,00
0,00
142,50
0,00
0,00
0,00
615,00
615,00
125,00
0,00
0,00
811,00
0,00
31,00
31,00
0,00
0,00
62,00
4476,7

